

Compte rendu de la commission d'admission en Collectif France (CF) #1 – pour la rentrée 2022/2023

Athlètes admis sur profil

I. Cadrage sur la base du document présentant le CF

Les athlètes admis.e.s sur profil lors de la première commission d'admission sont les athlètes ayant atteint les niveaux de performance précisés dans le tableau ci-dessous lors de l'année 2021 dans une épreuve olympique ou paralympique :

Slalom	Sprint	Paracanoë
<u>En Slalom</u> Top 10 aux championnats du Monde de leur catégorie d'âge Top 6 aux championnats d'Europe de leur catégorie d'âge	<u>En monoplace et en biplace</u> Top 10 aux championnats du Monde de leur catégorie d'âge Top 6 aux championnats d'Europe de leur catégorie d'âge	Top 6 aux championnats du Monde Podium aux championnats d'Europe
<u>En CSLX (extrem slalom)</u> Dans la catégorie senior uniquement : Top 8 aux championnats du Monde L'essentiel du projet CSLX se réalise via un projet spécifique	Pour la saison 2022, nous introduirons une exigence de performance pour les K4 en nous alignant sur les mises en liste ministérielles K4 Top 8 aux championnats du Monde Top 4 aux championnats d'Europe	

II. Liste des athlètes admis.e.s lors de la première commission

Slalom et CSLX 22 (20 athlètes car 2 doubleuses)	Sprint 16 athlètes	Parcanoë 3 athlètes
<p><u>Slalom et CSLX sur résultats Senior</u></p> <p>Kayak Homme: Boris Neveu (ALCK BAGNERES DE BIGORRE)</p> <p>Kayak Dame : Marie-Zélia Lafont (ORTHEZ NAUTIQUE C.K.) Camille Prigent (KAYAK CLUB DE RENNES)</p> <p>Canoë Homme : Nicolas Gestin (CANOE KAYAK DE QUIMPERLE) Denis Gargaud-Chanut (MARSEILLE MAZARGUES CANOE KAYAK) Martin Thomas (CANOE KAYAK JARNAC SPORTS)</p> <p>Canoë Dame : Marjorie Delassus (PAU CANOE-KAYAK CLUB UNIVERSITAIRE) Angèle Hug (EYRIEUX CANOE KAYAK)</p> <p>Kayak Homme CSLX : Benjamin Renia (PAU CANOE-KAYAK CLUB UNIVERSITAIRE)</p> <p>Kayak Dame CSLX : Camille Prigent (KAYAK CLUB DE RENNES)</p>	<p><u>Monoplace et biplace sur résultats Senior</u></p> <p>Kayak Homme : Etienne Hubert (CANOE KAYAK DU PAYS SEDANAIS) Maxime Beaumont (JO) (BOULOGNE CANOE KAYAK)</p> <p>Canoe Homme : Adrien Bart (ASSOCIATION SAINT-LAURENT CANOE-KAYAK GRAND ARRAS) Loic Léonard (ASSOCIATION SAINT-LAURENT CANOE-KAYAK GRAND ARRAS)</p> <p>Kayak Dame : Manon Hostens (ALP GNP PERIGUEUX) Sarah Guyot (CANOE KAYAK CLUB DE TOURS) Vanina Paoletti (ENTENTE SPORTIVE ANJOU CANOE KAYAK) Léa Jamelot (CK DE QUIMPER CORNOUAILLE) Claire Bren (CANOE KAYAK VIVONNE LES PAGAYOUS)</p>	<p>Nélia Barbosa (RED STAR CLUB CHAMPIGNY) Rémy Boullé (CANOE KAYAK CLUB ORLEANS) Eddie Potdevin (CHARLEVILLE MEZIERES C.K.)</p>
<p><u>Slalom sur résultats U23/U18</u> Les athlètes déjà référencé.e.s en senior n'apparaissent pas en Relève</p> <p>Kayak Homme : Anatole Delassus (PAU CANOE-KAYAK CLUB UNIVERSITAIRE) Malo Quéméneur (CLUB MJC ST BRIEUC C.K.) Simon Hene (C.K.C. DE L'ILL SELESTAT) Titouan Castryck (CESSON SEVIGNE CANOE KAYAK LES POISSONS VOLANTS)</p> <p>Kayak Dame : Angèle Hug (EYRIEUX CANOE KAYAK) Emma Vuitton (MURET OLYMPIQUE C.K.) Coline Charel (V.P.A. PONT D'ARC) Romane Prigent (PAU CANOE-KAYAK CLUB UNIVERSITAIRE)</p> <p>Canoë Homme : Jules Bernardet (CANOE KAYAK PONTARLIER) Mewen Debliquy (CESSON SEVIGNE CANOE KAYAK LES POISSONS VOLANTS) Tanguy Adisson (CLUB DE CANOE-KAYAK DES ECRINS)</p> <p>Canoë Dame : Camille Castryck (CESSON SEVIGNE CANOE KAYAK LES POISSONS VOLANTS)</p>	<p><u>Monoplace et biplace sur résultats U23/U18</u></p> <p>Kayak Homme : Quilian Koch (C.K.C.I.R. ST GREGOIRE) Guillaume Keller (ASS. SPORTS DES CHEMINOTS DE MULHOUSE-RIEDISHEIM) Steven Henry (LA ROCHE DERRIEN CANOE KAYAK) Robin Saliba (UNION SPORTIVE DE CRETEIL) Jérémy Leray (CANOE KAYAK AONES LOUVIER) Edgar Grigoryan (ASS. SPORTS DES CHEMINOTS DE MULHOUSE-RIEDISHEIM)</p> <p>Canoë Dame : Eugénie Dorange (OLYMPIC C.K. AUXERRE) Laura Ruiz (ESPERANCE CANOE DECIZE SAINT LEGER DES VIGNES) Ombeline Dhe (ASSOCIATION SAINT-LAURENT CANOE-KAYAK GRAND ARRAS) Loélie Waekens (BOULOGNE CANOE KAYAK)</p> <p>Revue avec l'équipe d'encadrement compte tenu du changement de distance : Jules Brecin, (A.S.E.V. CK CONDE S/VIRE)</p>	

III. Identification des athlètes sur les structures d’entraînements

Cette liste est établie en fonction des fiches d’intention et de la situation actuelle. Ces informations pourront être amenées à évoluer sur la saison en fonction de la construction des projets de chaque athlète)

Lieu d’entraînement (structure)	Slalom et CSLX	Sprint	Paracanoë
Pôle Olympique et Paralympique de Vaires sur Marne	Anatole Delassus Camille Castryck Camille Prigent Coline Charel Nicolas Gestin Malo Quéménéur Marjorie Delassus Martin Thomas Mewen Debliquy Romane Prigent Tanguy Adisson Titouan Castryck	Etienne Hubert Maxime Beaumont Adrien Bart Loic Léonard Manon Hostens Sarah Guyot Quilian Koch Robin Saliba Jérémy Leray Eugénie Dorange	Nélia Barbosa Rémy Boullé Eddie Potdevin <i>Projet Paris 24 :</i> <i>Abel Aber</i> <i>Martin Farineaux</i>
Pôle France de Cesson-Sévigné	<i>En veille en 2022/2023</i> <i>Reprise de temps</i> <i>d’actions lors de la</i> <i>livraison du stade d’eau-</i> <i>vive</i>	Steven Henry <i>Projet Relève en</i> <i>construction</i>	<i>Projet Paris 24 :</i> <i>Raphaël Louvigny</i>
Pôle France de Pau	Boris Neveu Denis Gargaud Chanut Benjamin Renia Simon Hene Angèle Hug Marie Zélia Lafond Emma Vuitton Jules Bernardet		
Projet de rattachement à une structure à définir		Edgar Grigoryan Guillaume Keller Laura Ruiz Ombeline DHE Loelie Waekens	

Orientation des projets du Collectif France

I. Slalom et CSLX

Sur la base de l'analyse des athlètes en collectif France sur profil il n'est pas prévu de proposer un projet basé sur une structure identifiée.

La dynamique de projet pour le Collectif France s'orientera sur une dynamique d'actions ciblées. L'identification des athlètes sera basée sur les résultats des sélections nationales 2022 et des résultats internationaux.

a. Les actions CSLX

Le projet CSLX repose sur un socle d'actions. L'objectif est de réunir des athlètes engagé.e.s dans la discipline quelle que soit leur discipline d'origine. Cette orientation est tout d'abord portée sur la densité senior dans le but de préparer les Jeux Olympiques de Paris 2024.

b. Les actions U18 et U15

Description des projets

Le projet U18 repose sur un socle d'actions. L'objectif est de proposer une action toutes les 6 à 8 semaines entre la rentrée et les sélections en alternant les formes, les lieux et les dynamiques collectives. Ensuite, les actions sont principalement focalisées sur la préparation des équipes de France relève.

2 stratégies pourront être mises en œuvre :

- Un accompagnement sur des actions ciblées pour les jeunes leaders.
- Un soutien au développement sportif sur des actions plus large en lien avec les cadres de leur structure d'entraînement.

→ Pour plus d'information, contacter Yann Le Pennec (ylepennec@ffck.org).

Pour le projet U15, l'objectif est d'apporter de la complémentarité aux dynamiques mises en place dans les structures d'accession (PASS).

Notre stratégie s'appuie sur des actions variées afin de multiplier les sites de pratique (eau calme, eau vive naturelle et artificielle), de travailler la polyvalence canoë, kayak, CSLX, bateau directeur, et la polyvalence sportive (PPG diversifiées et développement des habiletés motrices). Deux temps d'action sont prévus en 2022 : un premier en juillet à Bourg St Maurice la semaine suivant la finale N2, le second à Vaires sur Marne au mois d'octobre (comme nous avons pu le faire lors de ces deux dernières années).

Ce projet repose également sur la coordination des actions des structures PASS afin de favoriser les échanges entre les entraîneur.e.s et athlètes de ces structures et les entraîneurs nationaux.ale.s.

→ Pour plus d'information, contacter Gwenaël Marquer (gmarquer@ffck.org)

Calendrier prévisionnel : *notre objectif est de pouvoir vous présenter le calendrier prévisionnel lors des championnats de France cet été.*

II. Sprint

a. Projet Equipage 2024

Sur la base des sélections nationales 2022, et des résultats internationaux, un groupe défini d'athlètes viendra compléter la liste des athlètes du collectif France sur profil. Le nombre d'athlètes additionnel sera défini pour contribuer à la dynamique équipage dans les épreuves olympiques.

b. Orientation des dynamiques pour les projets Relève

- Canoë dame sur le Pôle Olympique et Paralympique de Vaires sur Marne
- Kayak hommes et dames sur le Pôle France de Cesson Sévigné. Possible ouverture pour les canoës en fonction de la capacité d'ouvrir un poste d'entraîneur.e sur le pôle en septembre/octobre 2020 (confirmation courant mai/juin)
- A noter également les projets de catégorie plus ciblées sur les structures du PASS à savoir :
 - o Canoë Dame sur le Pôle Espoir de Nancy
 - o Canoë Homme sur le club de St Laurent Blangy Grand Arras
 - o Kayak sur le pôle espoir de Caen

c. Les actions U18

Le projet U18 repose sur un socle d'actions. L'objectif est de proposer 1 regroupement de 5 jours par mois sur la période septembre-avril. Le temps de mai à septembre étant focalisé sur la préparation des équipes de France relève.

➔ Pour plus d'information, contacter Hermann Le Marec (hlemarec@ffck.org)

Pour le projet U15, l'objectif est d'apporter de la complémentarité aux dynamiques mises en place dans les structures d'accession (PASS).

III. Paracanoë

a. Projet Génération 2024/2028

Objectif du projet : montée en puissance d'une génération 2024 / 2028 afin d'accompagner les athlètes détecté.e.s ayant atteint les minimas sur 200m (temps en secondes) lors de la saison sportive 2022 à l'occasion des courses de sélection nationales et des Championnats de France Paracanoë.

KL1 H	KL2 H	KL3 H	KL1 F	KL2 F	KL3 F	VL3 H	VL2 H	VL2 F
58	52	48	69	66	61	55	60	71

Modalité de mise en place : suivi par le collectif d'encadrement national sur les lieux respectifs d'entraînement quotidien et recherche d'une émulation collective avec les

athlètes admis.e.s sur profil lors de regroupements identifiés, notamment sur le Pôle Olympique et Paralympique. (Sur invitation uniquement)

Le projet Génération 2024/2028 s'adresse aux athlètes n'ayant jamais été retenu.e.s en Equipe de France Paracanoë.

Les athlètes devront avoir été classifié.e.s pour intégrer le projet Génération 2024/2028.

b. Programme de détection FFCK :

En amont d'une admission en Collectif France, une logique de détection est mise en place sous les noms de programmes « La Relève »

Les athlètes devront réaliser des chronos de référence lors des courses de sélection nationales et des championnats de France Paracanoë dans l'année 2022 pour être retenu.e.s / maintenu.e.s dans le collectif « La Relève ».

Les chronos de référence et après **classification officielle** sont :

KL1 H	KL2 H	KL3 H	KL1 F	KL2 F	KL3 F	VL3 H	VL2 H	VL2 F
60.5	54	50	71	68	63.5	57	62	73

Modalité de mise en place : suivi par le collectif d'encadrement national sur les lieux respectifs d'entraînement quotidien et lors des regroupements prévus. Nous cherchons également une émulation collective avec les athlètes du collectif « Génération 2024/2028 » lors de regroupements identifiés notamment sur le Pôle Olympique et Paralympique.

Informations complémentaires

I. Modalité d'action :

Les actions du Collectif France s'organisent autour de 2 modalités :

- Les stages : sur convocation, l'ensemble de la logistique est pris en charge de façon centralisée par la FFCK. Pour l'ensemble des déplacements des athlètes, la prise en charge est effectuée à partir des structures d'entraînement du PEX.
- Les regroupements : sur ces actions les athlètes sont invités à participer à l'action sur un lieu et un temps déterminé. Seul l'encadrement et les coûts inhérents à l'entraînement sont pris en charge. Le transport et l'hébergement sont à la charge des athlètes. Dans la mesure du possible l'hébergement peut être pris en charge lorsque les actions se déroulent sur les structures d'entraînement du PEX.

II. Fonctionnement de l'Equipe de France (athlètes qui ne sont pas encore en CF)

L'ensemble des athlètes proposé.e.s à la sélection en Equipe de France sont intégré.e.s au fonctionnement de l'équipe en lien avec les entraîneurs nationaux.

En dehors du socle d'actions des équipes de France, les athlètes hors collectif France ont la possibilité de rejoindre la dynamique du collectif France sur les structures d'entraînement. Cette dynamique se fait en lien avec les entraîneurs nationaux.

Accompagnement des athlètes lors de la sortie du Collectif France

Accompagner les athlètes sortant du collectif France est un enjeu important. Pour chaque athlète, un temps d'échange avec un entraîneur national en lien avec notre chargé.e du suivi socio-pro sera proposé. Les modalités de ce temps seront définies avec chacun.e des athlètes concerné.e.s.

Suite à cette commission

La possibilité d'intégrer le collectif France sera communiqué aux athlètes concerné.e.s à la suite de chaque épreuve de référence (championnats d'Europe et du Monde).